

## Logement

## LE CANADIEN NATIONAL

## LES SUBVENTIONS DES TRAINS DE BANLIEUE DU GRAND TRUNK RAILWAY DESSERVANT DÉTROIT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Don Blenkarn (Peel-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma motion va dans le sens de la précédente. Je cherche à obtenir, en vertu de l'article 43 du règlement, le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion, et ce à cause des circonstances étranges dans lesquelles le contribuable canadien se trouve en subventionnant directement le train de banlieue vers Detroit, Michigan. Je propose donc, appuyé par le député de York-Simcoe (M. Stevens):

Que la Chambre ordonne au comité permanent des transports et des communications d'examiner à fond les activités du CN par l'intermédiaire du Grand Trunk Railway aux États-Unis afin d'établir si l'exploitation de ce chemin de fer aux États-Unis est financièrement ou économiquement avantageuse au CN et au contribuable canadien.

**M. l'Orateur:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité.

\* \* \*

● (1410)

## LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

## L'OPINION DU NOUVEAU PRÉSIDENT AU SUJET DU RÔLE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John Harney (Scarborough-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une question d'une urgente et pressante nécessité. Étant donné que M. William Teron va bientôt assumer la présidence de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le 1<sup>er</sup> juillet, pour appliquer la loi nationale sur l'habitation telle que modifiée par le Bill C-133 dont l'article 27.1c) fait appel à la participation des résidents du quartier, et étant donné les opinions plutôt extrémistes et négatives qu'a exprimées publiquement M. Teron le 22 juin sur le rôle des groupes communautaires dans le travail de planification de nos villes, je propose, appuyé par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom):

Que la Chambre enjoigne au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales de faire comparaître M. William Teron avant la date de sa nomination officielle, afin de déterminer si, oui ou non, les opinions de M. Teron sont conformes à la législation relative au logement et si, oui ou non, sa nomination entre d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, en conflit avec ses intérêts financiers.

[M. l'Orateur.]

**M. l'Orateur:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité.

\* \* \*

## LES FINANCES

## LES PRÊTS AVALISÉS PAR LE GOUVERNEMENT—LA COLLABORATION DES BANQUES DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, moi aussi je prends la parole aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement. Les derniers chiffres sur les prêts garantis par le gouvernement pour l'aide aux opérations de pêche, aux améliorations agricoles et aux petites entreprises dans la région atlantique indiquent un manque d'effort continu de la part des banques à charte dans les régions où les besoins sont les plus grands. Je propose donc, appuyé par le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan):

Que la question soit renvoyée au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, et que le ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada et le président de l'Association des banquiers canadiens soient convoqués comme témoins en vue de déterminer les raisons de l'échec du programme dans les provinces atlantiques et surtout à Terre-Neuve.

**M. l'Orateur:** Le député propose sa motion à la Chambre en vertu de l'article 43 du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'ORATEUR D'UNE DÉLÉGATION DE LA RÉGION OCÉANIENNE DE L'ASSOCIATION DES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH

**M. l'Orateur:** Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de l'Orateur d'une délégation de parlementaires de la région océanienne de l'Association des parlementaires du Commonwealth. Ces délégués de l'Australie, des îles Fiji, du Nauru, de la Papouasie, de la Nouvelle-Guinée et des Samoa occidentales sont les hôtes de la division canadienne de l'Association.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Les députés voudront sans doute que je souhaite, en leur nom, la plus cordiale bienvenue à nos collègues du Pacifique. Nous espérons que leur visite au Canada et leur trop bref séjour à Ottawa, notre capitale, et ici, au Parlement, seront agréables et profitables.

**Des voix:** Bravo!